

La Maison sociale Croix-Luizet ne fermera pas en silence : nous nous organisons pour son maintien !

Le 27 octobre 2022, la direction de la Maison sociale de Croix Luizet - accompagnée d'une adjointe au Maire de Villeurbanne - annonçait sa cessation d'activités à brève échéance, provoquant inquiétude et colère chez les adhérents et salariés de l'association.

Des habitants se mobilisent pour le maintien de la Maison sociale.

Ceux-ci sont confrontés à la fermeture imminente de leur crèche Tom Pouce (30 berceaux), du centre de loisirs (102 places), et de bien d'autres activités.

Une pétition pour le « Maintien de la Maison sociale Croix Luizet » a donc été lancée, la semaine suivant l'annonce, par le Parti ouvrier indépendant démocratique (POID). Elle se prononce « *Pour le maintien de tous ses emplois, activités, et des locaux ; Pour la reprise en régie municipale directe, avec tous les moyens nécessaires* » (cf atribunedescanuts.fr). Elle est à ce jour signée par plus de 300 habitants ; deux réunions de signataires ont eu lieu, ainsi qu'une conférence de presse ce 23 novembre.

Monsieur le Maire, vous ne pouvez ignorer les revendications de 300 habitants !

Suite à la décision de la direction de l'association, **l'avenir de la Maison sociale est aujourd'hui entre les mains de la Mairie de Villeurbanne** — principal financeur et garant des services publics de la population.

Pourtant, elle n'a pris aucune initiative pour préserver cet outil essentiel au service du public dans ce quartier, une structure qui a plus de 80 ans d'existence. Notre première réunion a donc décidé d'un courrier au Maire pour demander à être reçu (ci-joint)... Nous venons de recevoir une réponse, ce 23 novembre (2 semaines après, malgré l'urgence).

M. le Maire a pris la peine de nous adresser une réponse de trois pages... mais il ne répond à aucune de nos deux revendications, ni à notre demande d'entrevue. Il revendique une "bonne gestion" de la fermeture et exclut de fait toute intervention de la Mairie pour son maintien — invoquant un « *déficit structurel* » et un « *projet de restructuration d'un centre social (...) dans un avenir proche* »...

Le résultat, M. le Maire l'écrit lui-même : pour l'instant **seulement 8 enfants (sur 17 demandes** déjà formulées) auraient une place dans une autre crèche ; **seulement 21 enfants (sur les 102** accueillis par la Maison sociale de Croix Luizet) auraient une place réservée pour le mercredi au centre social des Buers. Et des places d'accueil de loisirs ont été « *gelées* » aux Buers pour accueillir pendant les vacances de décembre ceux de Croix Luizet « *dont la situation relève de l'urgence* ». Et les autres ? Et après ?

M. le Maire ne peut donc pas le nier : accueillir ailleurs ceux qui seront chassés par la fermeture de la Maison sociale de Croix Luizet, c'est faire aussi payer le prix de cette fermeture aux habitants des autres quartiers, dont les places seront à leur tour bloquées. Nous n'acceptons pas qu'on nous oppose ainsi les uns aux autres. Toutes les places existantes doivent être maintenues, aux Buers comme à la Maison sociale de Croix Luizet.

Monsieur le Maire, nos revendications demeurent : maintien de la Maison sociale de Croix Luizet, reprise en régie municipale !

Mesdames, Messieurs les élus, qu'attendez-vous pour agir ?

Les élus de la majorité municipale ont aussi reçu notre courrier. Car il est pour le moins regrettable qu'aucun élu n'ait évoqué cette problématique importante pour les habitants du quartier Croix-Luizet lors du conseil municipal de lundi 14 novembre.

D'autant que plusieurs élus sont parfaitement au fait de la situation, vu leurs responsabilités, et étaient présents au conseil. C'est le cas en particulier de M. Van-Styvendael (Maire PS), M. Benhadj (ex-président de l'association et actuel vice-président, conseiller municipal du groupe CRPP), Mme Loire (adjointe EELV déléguée au quartier Buers-Croix-Luizet, présente à l'AG de l'association du 27 octobre), Mme Goyard-

Gudefin (adjointe PCF à la Vie associative), Mme Demars (présidente de l'association et conseillère municipale du groupe Progressistes).

Pourquoi la direction de l'association tient-elle tant à fermer en silence ?

Ce silence municipal sur nos revendications semble bien convenir à la direction de l'association, qui cherche à imposer la cessation d'activité « *le plus sereinement possible* » (selon ses propres mots).

En effet, elle vient de licencier une salariée, au motif qu'elle aurait « *révélé à plusieurs familles la possible cessation d'activité* » 3 jours avant son officialisation. Ce serait cette « *divulgation prématurée* » qui aurait « *suscité une extrême inquiétude des familles et porté atteinte aux intérêts du centre* » (sic!).

C'est inacceptable ! C'est la décision de fermer et le laisser-faire qui l'entoure qui sont responsables de l'inquiétude des familles ! C'est aux intérêts des familles que cette fermeture porte atteinte !

Les moyens existent pour le maintien de la Maison sociale.

Des problèmes financiers et de mauvaise gestion sont invoqués par la direction et M. le Maire pour justifier la liquidation ? Ni les salariés et adhérents, ni leurs services publics n'en sont responsables ! C'est à la direction, au comité de pilotage association-Ville, et à la Ville de répondre de ces difficultés. Que les mauvais gestionnaires s'en aillent, et que la Ville reprenne une gestion saine, en régie directe !

D'autant que les moyens existent pour le maintien de la Maison sociale : Dans le projet d'orientations budgétaires pour les années à venir (présenté au conseil municipal), une ligne la concerne : 2,2 millions d'euros d'investissements sur 4 ans. Alors l'alternative est simple : ou bien la Ville compte sur la fermeture pour réaliser des économies budgétaires sur le dos des habitants ; ou bien elle garantit immédiatement le maintien de la Maison sociale en recourant aux investissements prévus et à une gestion municipale saine. Il y a urgence !

Nous poursuivons le combat, avec le POID, pour le maintien de la Maison sociale Croix-Luizet, ses activités, ses emplois et ses locaux : Plus que jamais, nous demandons au Maire, aux élus, de répondre à ces revendications et de nous recevoir d'urgence en délégation.

Virginie Chavant (parent du centre de loisir),
Salima Jouari (parent de la crèche),
Péroline Barbet-Adda (parent de la crèche),
Claudette Lafaverger (adhérente association de pilate),
Grégoire Privolt (habitant, militant POID),

*Pour le groupe d'habitants qui organise (avec le POID)
la signature de la pétition pour le maintien de la Maison sociale Croix-Luizet.*

Contacts : rhone.poid@gmail.com